AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-9-1-70 006097

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)
Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
25 F.

L'ESCA DE LA VIGNE

L'Esca est une très ancienne affection cryptogamique de la vigne puisque les textes de l'antiquité en font mention et rapportent les traitements que les viticulteurs d'alors lui opposaient. On la rencontre encore fréquemment de nos jours et il convient de ne pas la sous-estimer, car ses conséquences économiques sont toujours graves. En effet, à l'encontre de nombreuses autres affections ne provoquant la destruction que de la récolte, l'Esca s'attaque à la charpente de la souche, c'est-à-dire à son existence même. Les souches meurent progressivement, le vignoble se déplante et son exploitation ne devient plus rentable.

Pour intervenir à bon escient, il convient de bien connaître ses symptômes, d'autant plus qu'ils peuvent prendre des aspects divers et parfois déroutants. Les manifestations du mal peuvent être observées à l'intérieur et à l'extérieur de la souche, et avoir une évolution lente ou au contraire brutale.

L'évolution lente peut prendre des aspects fort variés et prête à confusion ; il est cependant très utile de les démasquer rapidement. Sous cet aspect, la maladie fait penser à une végétation défectueuse dont les causes peuvent être fort diverses, climat défavorable, mauvais plants, fumures insuffisantes etc... Fréquemment, on note déjà que ces anomalies se rencontrent uniquement sur les pousses portées par le même bras. Ces manifestations se reproduisent d'année en année en s'aggravant. Les pousses ont une élongation faible, leur aspect est chlorotique, la vendange qu'elles portent mûrit mal, leur bois ne s'aoûte pas. Certains symptômes plus caractéristiques apparaissent alors, le limbe des feuilles se nécrose entre les nervures principales et sur le bord. Les feuilles ainsi touchées tombent prématurément. Une lente décrépitude s'installe donc n'intéressant pas toujours la totalité de la souche. Finalement, le débourrement ne s'effectue plus sur la partie de la souche touchée. La mort se manifeste au bout d'un temps plus ou moins long, atteignant parfois plusieurs années, mais l'issue est toujours fatale.

Si l'on effectue une section dans les bras des souches atteintes depuis plusieurs années, on peut noter les désordres provoqués par le champignon à l'intérieur du bois. Ces désordres augmentent en étendue avec la gravité du mal et l'on en suit facilement l'évolution. Sur une section transversale, on remarque d'abord au centre, une zone de bois bruni séparée du bois sain par une ligne noirâtre plus ou moins nette. Sur les souches plus anciennement malades, on note que la zone altérée s'est élargie ; son centre est occupé par un tissu transformé en une substance ayant la consistance de l'amadou, tandis qu'à la périphérie subsiste un anneau de bois sain qui assure temporairement une existence ralentie à la plante. Les symptômes extérieurs proviennent donc de la destruction des tissus du bois et la vie se retire du cep lorsque le bois sain est devenu insuffisant.

La forme brutale est très différente dans ses manifestations externes et porte de ce fait le nom d'apoplexie. Elle n'intéresse fort heureusement chaque année qu'un nombre limité de souches, mais elle contribue à la déplantation du vignoble. Dans nos régions, c'est en juillet et en août qu'elle apparaît. A la suite d'un orage apportant beaucoup d'eau et souvent nocturne, certaines souches parmi les plus vigoureuses, flétrissent tout à coup, leurs feuilles d'abord fanées se déssèchent, les grappes privées de sève ne murissent pas, la mort

.../...

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX

a été foudroyante et la végétation ne repart pas. Les souches touchées par l'apoplexie sont atteintes par le champignon de l'Esca mais, naturellement vigoureuses, elles ne manifestent pas les symptômes de l'évolution lente. Par contre, des conditions climatiques particulières provoquant un déséquilibre dans l'alimentation en eau leur sont fatales.

Parfois, le responsable de la maladie développe ses fructifications sur la souche. Elles se présentent sous la forme de languettes coriaces, d'environ 2 à 3 cms de long, incrustées par leur partie la plus large sur la souche. Leur coloration est variable allant de l'orangé au gris sale. La face supérieure est couverte de poils raides et courts. La face inférieure est lisse. Rares sur la vigne, ces fructifications sont au contraire très fréquentes sur de nombreux arbres forestiers dépérissants.

Si l'on fait un certain nombre de sections dans des souches malades, on peut noter que le cryptogame y a presque toujours pénétré au niveau des plaies de taille et qu'à partir de là il a totalement envahi le cep. Cette observation a une importance considérable dans la conduite à tenir contre la maladie.

Une affection aussi grave doit en effet être combattue avec beaucoup d'énergie, car, en l'absence de soins, le rendement diminue et le vignoble se déplante rapidement. La prophylaxie consiste surtout à éviter la répétition trop fréquente des plaies de taille aux mêmes endroits sur la souche, car, elle crée des conditions extrêmement favorables à la pénétration des germes du champignon. Certains systèmes de taille favorisent au plus haut point la maladie. C'est le cas du Guyot simple ; en conséquence on utilisera de préférence d'autres systèmes : Guyot double, gobelet, etc... Les souches ayant subi un gel hivernal et les vieux ceps devront être ravalés avec le maximum de soins.

Cependant, si ces précautions sont utiles, elles sont insuffisantes et la lutte chimique doit intervenir lorsque la maladie a été identifiée. Elle consiste à détruire le champignon qui se trouve déjà dans la souche et à protéger les nouvelles plaies de taille contre son invasion. L'arsénite de soude, composé arsénical soluble est très efficace et doit être utilisé à la dose de 1.250 grs d'arsénic par hl. de bouillie. Ce produit très toxique s'emploie avec précaution et l'on doit systématiquement éliminer les appareils à dos manquant d'étanchéité. Le traitement doit être fait par temps calme, en l'absence de gel, sur des bourgeons secs, au plus tôt dix jours après la taille et au plus tard trois semaines avant la date probable du débourrement. L'opérateur doit viser, par une pulvérisation copieuse, les plaies de taille récentes et anciennes. Sur les grandes surfaces le traitement peut être fait avec un appareil à moteur et des lances à main. Pendant le traitement, ne pas fumer, ne pas boire, porter des gants de caoutchouc.

Dans l'année qui suit le premier traitement, une amélioration est en général notée. Mais il est indispensable de poursuivre les applications pendant deux hivers encore. On interrompt alors la protection, pour la reprendre lorsque les symptômes de la maladie se manifestent à nouveau. Ces traitements très efficaces contre l'Esca sont aussi partiellement actifs contre l'Excoriose.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 30 DECEMBRE 1969.